



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>46405</b>	De <b>M. Élie Aboud</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Hérault )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Défense		<b>Ministère attributaire</b> > Défense
<b>Rubrique</b> > politique extérieure	<b>Tête d'analyse</b> > République centrafricaine	<b>Analyse</b> > intervention militaire. attitude de l'Union européenne.
Question publiée au JO le : <b>17/12/2013</b> Réponse publiée au JO le : <b>01/04/2014</b> page : <b>3017</b>		

### Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le ministre de la défense sur l'engagement des forces armées françaises en Centrafrique. Devant les difficultés rencontrées et le caractère dangereux de la mission, il souhaite connaître les raisons pour lesquelles notre pays est quasiment le seul pays occidental engagé dans cette mission. Il lui demande de bien vouloir lui préciser son analyse en la matière.

### Texte de la réponse

Le 10 octobre 2013, le Conseil de sécurité des Nations-Unies (CSNU) a adopté à l'unanimité la résolution n° 2121, présentée par la France, sur la République centrafricaine, exigeant le règlement politique pacifique de la crise dans le pays et envisageant un soutien de l'ONU au déploiement de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA). Dès le 13 octobre 2013, la France a décidé de prépositionner une réserve militaire stratégique par voie maritime au Cameroun. Le 5 décembre 2013, la résolution n° 2127 du CSNU, prise sur le fondement du chapitre VII de la Charte des Nations-Unies qui prévoit le recours à la force, a autorisé le déploiement pour une durée de 12 mois de la MISCA afin de protéger les populations civiles, restaurer l'ordre public et participer au processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration. Cette résolution a également conféré aux forces armées françaises le mandat de « prendre toutes les mesures nécessaires pour soutenir la MISCA ». Dans ce cadre, et à la demande du chef d'État de transition de la République centrafricaine, le Président de la République française a décidé de renforcer le dispositif militaire français déjà sur place, au travers de l'opération « BOALI », par le lancement de l'opération « SANGARIS », afin d'éviter une catastrophe humanitaire dans le pays et d'assurer la protection de nos ressortissants. A ce jour, forte de 2 000 militaires, la Force « SANGARIS » participe, en soutien de la MISCA, à la sécurisation de la capitale centrafricaine et de l'axe routier reliant Bangui à la frontière camerounaise (artère vitale pour l'économie centrafricaine), ainsi qu'au désarmement et au cantonnement des miliciens des différentes factions. La France n'est pas la seule nation engagée dans cette mission et, indépendamment des 6 000 militaires africains de la MISCA déployés aux côtés de ses troupes, de nombreux pays contribuent aux opérations en cours, par un soutien logistique et financier. Par ailleurs, l'Union européenne a décidé d'engager directement des troupes sur le terrain en établissant à l'unanimité, le 10 février dernier, l'opération EUFOR-RCA. Cette force européenne aura pour mission de sécuriser l'aéroport et certains quartiers de Bangui et de permettre à la MISCA de continuer à se déployer en province.